

Compte-rendu CTSD de l'Aube du 09/10/2017 par vos représentants FSU

PARTIE SECOND DEGRÉ



Premier CTSD avec Mr Bablon, nouveau DASEN de l'Aube.

Bilan de rentrée 2nd degré :

Les représentants FSU remarquent que de plus en plus de classes de collège sont à 28-29 élèves, même si les effectifs en collège et SEGPA restent en deçà des seuils préconisés. L'arrivée tardive d'un 30ème élève par conseil de discipline ou déménagement rend alors les conditions de travail difficiles et celles d'accueil compliquées.

Ils demandent à ce que le Rectorat puisse s'engager à avoir un regard particulier sur ses établissements. Monsieur le DASEN répond que le Rectorat réalise les dotations sur la base de 29 élèves par division hors Éducation Prioritaire, il ne peut pas s'engager aujourd'hui à faire davantage.

Collèges publics :

8 591 élèves en classes hors Éducation Prioritaire et 3 611 en Éducation Prioritaire soit 12 202 élèves (+134 par rapport à 2016, +139 attendu d'après les prévisions)

469 élèves en SEGPA (+5 par rapport à 2016)

A la rentrée 2018, les effectifs risquent de baisser un peu.

503 divisions ordinaires, 10 ULIS et 37 SEGPA.

Ouverture de bilangues :

Brienne, Arcis, Chaource, Paul Langevin à Romilly.

Ouverture d'ULIS:

Une seconde classe pour Le Noyer Marchand à Romilly. Ouverture d'une classe au collège Pithou à Troyes.

Ouverture d'UPE2A (unité pédagogique pou élèves allophones arrivants) :

Collège Paul Portier à Bar-sur-Seine.

Ouverture d'une section Judo:

Collège Gaston Bachelard à Bar-Sur-Aube.

Rapport E/D (E est le nombre d'élèves et D le nombre de divisions) :

25.5 hors Éducation Prioritaire

23.2 en REP

22.5 en REP+

25,1 pour les collèges ruraux

24,3 dans les collèges urbains

26,8 pour les collèges urbains hors Éducation Prioritaire

Taux de scolarité en SEGPA:

3,66 %, le même taux qu'en 2016.

Etablissements privés:

910 élèves dans le pré élementaire (+46 par rapport à 2016) 1 965 élèves dans l'élémentaire (+117 par rapport à 2016) Taux de scolarisation de 9,48% (contre 8,85% en 2016).

Les représentants FSU demandent si l'on peut obtenir les effectifs dans le second degré privé.

L'Administration répond qu'il faut attendre l'enquête approfondie des établissements.

La FSU explique qu'il serait intéressant de connaître les raisons pour lesquelles la fuite vers le privé s'accentue. Mr le DASEN répond qu'il faut voir sur les années à venir, qu'il est difficile de savoir aujourd'hui mais que l'on peut faire des hypothèses (par exemple la réforme des rythmes scolaires).

La FSU fait remarque que de nouveau, des stagiaires sont affectés cette année en Éducation Prioritaire ce qui peut donner une première expérience difficile pour des enseignants débutants. Elle demande à ce que l'Administration fasse davantage pour résoudre cette situation.

L'Administration répond qu'elle fera remonter.

QUESTIONS FSU

1-Peut-on avoir un retour sur la mise en place du dispositif "Devoirs faits" ? Qui intervient et comment ces personnels seront-ils rémunérés ?

Mr le DASEN répond que c'est un sujet actuel des réunions au Rectorat.

Il précise que si on passe à côté du travail personnel de l'élève alors on passera à côté de l'opération « devoirs faits ».

L'élève ne doit pas être en difficulté avec des devoirs à la maison. Il prend pour exemple le cas d'un élève qui aurait une journée de 6h avec 6 profs différents qui lui donnent 6 devoirs à faire pour le lendemain.

On veut que les enseignants s'impliquent, accompagnés éventuellement de services civiques ou d'associations d'aide aux devoirs.

Mr le DASEN explique que des HSE seront débloquées pour payer les enseignants, qu'un volant d'heures vient d'arriver.

La FSU demande si un cadrage d'une heure faite vaut une heure payée est fixé.

Mr le DASEN répond qu'on en est pas là mais qu'il peut y avoir un référent « devoirs faits » dans les établissements payé en IMP.

La FSU demande pourquoi il ne peut pas y avoir un cadrage. Ce manque de cadrage a été l'une des causes l'an dernier de fatigue et de surcharge de travail (réforme du collège et nouveaux programmes sur les 4 niveaux).

Mr le DASEN explique qu'il y aura différent taux d'HSE, que l'on peut utiliser les heures de l'accompagnement éducatif et qu'il est important que les enseignants s'impliquent.

Le secrétaire général du SE-UNSA prend la parole et explique que ces questions ne nous regardent pas, qu'elles concernent le Second Degré (donc doivent être traitées en CTA) et que nous n'avons pas à passer des heures dessus.

Les représentants FSU lui répondent que c'est à titre d'information et que ce n'est pas à lui de décider du rythme du comité.

2-Combien de contrats aidés vont-ils être supprimés dans les établissements scolaires de l'Aube ? Quels étaient les missions des personnels concernés et comment pourront elles être assurées à l'avenir ?

213 en tout dont 30 en vie scolaire (soit environ un par établissement) et 41 emplois d'aide de Direction.

Les postes dépendants des collectivités (entretien des locaux) sont également supprimés.

3-L'assouplissement de la réforme du collège a t-elle permis la création de nouvelles sections de bilangue ? de classes Euro ? a-t-elle permis l'augmentation des horaires de latin en 4-3eme de 2h à 3h ?

Mr le DASEN répond que les bilangues de continuité existaient déjà dans les collèges mais il y a eu 4 créations dans les collèges de Brienne, Arcis, Chaource, Langevin à Romilly.

Pour les classes Euro, il n'y en a aucune dans le public et une dans le privé.

Pour l'horaire de latin, augmentation pour les établissements de Bar-Sur-Seine, Bar-sur-Aube, Camus à La Chapelle Saint-Luc, Nogent et Le Noyer Marchand à Romilly.

4-DNB:

- Peut-on avoir un bilan sur les résultats du DNB 2017 (taux de réussite et de mentions dans l'Académie, dans le département ainsi que par établissement), ainsi que ceux de la session 2016 pour avoir une comparaison ?
- -Peut-on avoir le taux de validation pour chacune des 8 compétences dans le département, par établissement ?
- Peut-on avoir la moyenne de l'épreuve orale du DNB 2017 dans le département et par établissement ?

En attente des remontées.

5- Quel est le devenir du dispositif "Classe relais"?

Il est maintenu mais il va évoluer.

Il va continuer à vivre mais de manière différente. Les professeurs y intervenant sont payés uniquement en HSE.

La piste de travailler avec des éducateurs est envisagée ainsi que celle d'avoir des élèves du Primaire intégrés.

6- Quelles sont les difficultés de remplacement à cette rentrée ?

Des cas ont duré notamment à Romilly mais ça serait résolu. Dans tous les cas, il faut faire remonter les dysfonctionnements au Rectorat.

7- Peut-on avoir un point sur les effectifs par classe en lycée ?

Un point sera fait au CDEN.

8- Combien de contrats AED cdisés, premier et second degré?

Nous avons 215 personnes AESH dont 21 ont obtenu un CDI.

11 "CDIsations" possibles en 2018.

9- Combien d'AESH recrutés ? Tous les besoins sont-ils couverts?

30 enfants sont en attente d'un AED ou d'un CUI.

Les dossiers sont reçus fin août et les recrutements sont lancés immédiatement après. Il y a ensuite une attente d'environ 4 semaines.

10- L'antenne de l'ESPE de Troyes souffre d'un manque de personnel avec des conséquences négatives sur les conditions d'accueil des stagiaires.

Ces stagiaires étant enseignants, est-il possible pour l'IA et/ou pour le Rectorat d'intervenir auprès de l'Université ?

L'Inspection Académique ne peut pas intervenir mais Mme La Rectrice le peut car elle est "Rectrice Chancelière des Universités".

La FSU explique qu'il y a un impact sur les stagiaires dont l'Éducation Nationale est employeur. Mr Le DASEN affirme qu'il fera remonter.

11-IKV: indemnité kilométrique vélo

Comment faire pour obtenir cette indemnité?

Mr Le DASEN et Mr le Secrétaire Général n'ont jamais entendu parlé de cette indemnité pourtant applicable dès le 1er septembre 2016. Ils vont se renseigner.